



## ASSOCIATION ADELI

312 rue de l'Industrie  
Espace Biltoki  
Zone Jalday  
64500 SAINT JEAN DE LUZ

☎ : 05.59.85.34.26

📠 : 09.78.50.33.05

secretariat.adeli@gmail.com

le 1<sup>er</sup> janvier 2014

### Taxe d'habitation et contribution audiovisuelle

#### C'est quoi ?

**Taxe d'Habitation** : Impôt encaissé par la commune : il finance les services rendus aux habitants, les équipements collectifs, etc..

**Contribution à l'audiovisuelle** : Elle finance France Télévisions, Arte-France, Radio France.

#### Pour une exonération totale

Pouvoir prouver avoir été bénéficiaire du RSA socle ( pas d'autres revenus que le RSA) sur l'année de référence.

#### Pour une exonération partielle

Pouvoir prouver que l'on a été bénéficiaire du RSA socle pendant une partie de l'année de référence ou bien argumenter sa demande sur un accident de la vie ( ex : séparation, maladie, chômage, etc...)